

## Mise à jour du Comité des politiques

Avril 2024

Debbie P., présidente entrante

Pennie K., présidente sortante

Les énoncés de politiques sont les interprétations de nos guides de base, les Douze Traditions et les Douze Concepts de Service. Ces guides aident à clarifier comment une Tradition ou un Concept peut s'appliquer à une situation déroutante qui pourrait survenir au sein d'Al-Anon ou d'Alateen. Étant donné qu'anticiper et inclure tous les cas particuliers serait impossible, les changements et les ajouts au Condensé des politiques sont seulement faits en réponse à notre croissance et à des circonstances précises.

Le but de la mise à jour des politiques envoyée chaque trimestre par la présidente du Comité des politiques est de fournir de l'information sur :

- les sujets qui sont générés par la fraternité, puis abordés par le Comité des politiques en réponse aux questions et aux préoccupations de la fraternité et qui ont besoin d'être clarifiés ou interprétés à la lumière des Douze Traditions et des Douze Concepts de Service;
- le progrès du travail accompli par les groupes de travail, les comités; d'élaboration et les comités de réflexion du Comité des politiques;
- les motions de politiques devant être présentées à la Conférence des Services Mondiaux (CSM);
- les motions de politiques adoptées par la CSM.

La réunion du Comité des politiques se tient tous les trois mois, avant la réunion du Conseil d'Administration. Le Comité des politiques s'est réuni par voie virtuelle le 17 avril 2024.

- **Le comité d'élaboration chargé de la sous-section « Choisir un nom de groupe »** a présenté des modifications dans la formulation de la politique, visant à mettre à jour cette sous-section du *Manuel de Service Al-Anon/Alateen 2022-2025* (FP-24/27) afin que celle-ci soit plus accueillante, invitante et inclusive pour tous les membres et les membres potentiels. Après avoir reçu des commentaires et avoir eu l'occasion d'en discuter, la nouvelle politique a été approuvée lors de la CSM 2024. Le comité d'élaboration est maintenant dissout.
- **Comité d'élaboration chargé de la sous-section « Services locaux » :** Le Comité des politiques a examiné les suggestions de membres de la Conférence et de membres du comité d'élaboration. Les amendements ont été approuvés par le Comité des politiques et le Conseil d'Administration avant d'être présentés à la CSM par le Comité des politiques. Une motion a été adoptée à la CSM pour supprimer « Choix du nom d'un service » et « Services téléphoniques », car ces démarches sont en rapport avec les procédures, et pour renommer le paragraphe « Employés des services Al-Anon » « Participation au service des employés dans les services Al-Anon », et de replacer cette information à la page 86.

- Le personnel du BSM a reconnu que le terme « entité(s) de service » n'était pas défini dans le *Manuel de Service* et que les références à ce terme devaient être supprimées de la prochaine version du *Manuel de Service* et remplacées par « corps de service ». L'action a été entreprise conformément aux procédures approuvées d'action intérimaire et de changements d'ordre administratif pour le Condensé des politiques.
- Le Comité des politiques a présenté à la CSM une opportunité d'examiner la question, simplement pour en discuter : « Le genre utilisé dans les Étapes et les Traditions est-il en conformité avec les Héritages Al-Anon? » La Charte de la Conférence des Services Mondiaux d'Al-Anon, 3<sup>e</sup> section : Le quatrième point du paragraphe « Relation avec Al-Anon » a été renforcé et il a été précisé que cette conversation ne devait porter que sur la question identifiée.
- Une fois tous les trois ans, les membres de la Conférence sont invités à assister à une discussion ouverte du Comité des politiques. Lors de la CSM de cette année, les Délégués ont été invités à observer la réunion du Comité des politiques qui a participé à une discussion réfléchie et spirituelle se basant sur la question suivante :

*En assistant aux réunions Al-Anon/Alateen, nous reconnaissons que nous sommes affectés par la consommation d'alcool d'une autre personne et les effets de celle-ci a sur notre vie. La seule condition d'adhésion est l'existence d'un problème d'alcoolisme chez un parent ou un ami. Comment pourrions-nous individuellement, en tant que membres, nous concentrer sur le maintien du sentiment d'unité et d'appartenance qui est l'essence même du programme Al-Anon/Alateen et nous aider mutuellement à éviter de trop nous attacher à des identités extérieures (par exemple : le sexe, la race, l'ethnicité, l'âge, etc.)?*

Cette discussion a été un excellent complément à la discussion sur la politique « Choisir le nom d'un groupe » à la CSM.

Comme toujours, le Comité des politiques se réjouit d'entendre les questions ou suggestions provenant de membres, de réunions ou de groupes Al-Anon ou Alateen, ou de Circonscriptions, sur des questions qu'ils souhaiteraient clarifier ou mieux interpréter à la lumière de nos Héritages.